



Le Jura Libre n° 2905 du jeudi 5 février 2015

Editorial

Laurent Girardin

Les langues se délient

Durant la campagne qui a précédé la votation populaire du 24 novembre 2013, les partisans du « oui » ont tous insisté sur l'importance d'avoir des représentants régionaux au sein des Chambres fédérales.

Le canton du Jura en avait justement profité pour rappeler que son statut lui donnait les moyens de promouvoir et défendre ses intérêts auprès de la Confédération. La présence de ses deux Conseillers nationaux et de ses deux Conseillers aux États – dont Claude Hêche assume la présidence cette année - lui permet de se faire entendre sous la Coupole fédérale. De plus, il est représenté dans une quinzaine de commissions et de délégations parlementaires dans lesquelles se discutent les contours de la politique de demain.

La position du canton du Jura lui confère une capacité d'action concrète par rapport à celle –quasi nulle - dont dispose un Jura-Sud réduit à un rôle de spectateur de la vie politique suisse (l'intérim de quelques mois de Jean-Pierre Graber au Conseil national ne constituant qu'un pis-aller).

Le discours de 2013 touchait aux bienfaits de la souveraineté cantonale et nos adversaires politiques ont minimisé ce problème, voire l'ont ignoré.

Désormais, les prises de positions des chefs de file probernois ont bien changé, qui plus est au lendemain de la décision de l'UDC bernoise de ne pas accorder de strapontin à ses candidats du Jura-Sud pour l'élection de l'automne prochain au Conseil national.

Les chances pour le Jura méridional d'obtenir un siège au sein de la Chambre basse sont maigres et les langues se délient subitement du côté des séides du statu quo.

L'ancien conseiller d'État bernois Mario Annoni s'exprimait ainsi le 27 janvier dernier dans les colonnes du *Journal du Jura* à propos de l'importance pour une région d'être représentée sous la Coupole fédérale : « Quand on pense aux problèmes liés au franc et au chômage, ne pas disposer d'un élu représente une faiblesse incontestable. Il y a aussi les contacts avec les départements et enfin les informations que l'on peut donner à sa région quand on siège dans des commissions. »

Jean-Pierre Graber, déçu par l'évolution de l'attitude de l'Ancien canton à l'égard du Jura-Sud, déclarait quant à lui : « Il faut s'en rendre compte. Je le dis sans jérémiade. Dès lors, le recul du poids démographique combiné à ce moindre attachement, fait que la lutte devient toujours plus féroce entre les candidats. » Il ajoutait même, à propos du scénario qui pourrait aboutir à l'absence d'élus du Jura-Sud au Conseil national en 2015 : « Je ne dis pas que le score du 24 novembre 2013 serait inversé. Mais nous n'aurions certes plus 72% de oui... ».

Les citoyens de la ville de Moutier, qui ont pris connaissance hier de la feuille de route fixant les modalités du vote communaliste, seront sans doute ravis de prendre connaissance de ces propos.